



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CHRS

Question écrite n° 22660

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les demandes exprimées par la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale concernant les CHRS. La FNARS souhaite que des places nouvelles soient prévues afin de mettre en oeuvre les engagements pris dans le cadre de la loi relative à la lutte contre les exclusions, à savoir, d'une part, la création du dispositif de veille sociale (art. 157 de la loi du 29 juillet) et, d'autre part, le doublement de la capacité d'accueil du secteur de l'insertion par l'activité économique (article 18 de la même loi). Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22660

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 1998, page 6781